



ASSEMBLEE GENERALE AFPE
Du 29 avril 2010
(extrait du rapport d'Assemblée générale)

L'AFPE, association de formation : des compétences au service des solidarités.

Le 25 septembre 2009, nous avons accueilli tous nos partenaires à Saint-Brieuc, pour marquer ensemble quarante années d'existence et de développement constant de l'AFPE.

Depuis le 20 janvier 1969, que de chemin parcouru. A l'époque il s'agissait de la « *création, administration et gestion d'une école pour la promotion et la formation de personnel d'encadrement éducatif pour établissements recevant des handicapés, et établissements à caractère sanitaire et social* ». Le siège social de notre association fut établi à Morlaix, où il est demeuré 34 ans. Puis, en 2003, nous l'avons transféré à Saint-Brieuc.

Beaucoup d'administrateurs (dont 6 en tant que présidents) se sont succédé pour veiller aux destinées de l'Association AFPE, des hommes et des femmes qui ont œuvré au fil de ces années pour rendre possible le développement de l'activité de l'association, au service de son projet. Et depuis l'origine, l'action de ces responsables a toujours reposé sur des convictions fortes : le respect de chaque personne, se référant à l'idée que la différence est source d'enrichissement mutuel, la conviction que chaque personne est capable de progrès (la formation étant le « creuset » de la promotion professionnelle et sociale), la nécessité de savoir répondre à des besoins de formation identifiés.

Aujourd'hui, l'AFPE compte chaque année 2 400 étudiants ou stagiaires de la formation continue. Plus de 1 000 d'entre eux se préparent à un diplôme du travail social. La réussite aux examens est excellente, et une étude récente montre que 92% des diplômés de 2007 se trouvaient un an après dans un emploi correspondant à leur qualification. Au service du projet, sur les trois Sites de Bruz, de Morlaix, et de Saint-Brieuc, à la fin 2009, l'association employait 69 salariés permanents, 660 intervenants formateurs occasionnels, pour un budget réalisé de 5,7 millions d'Euros, dont 60% sont assurés par un financement du Conseil Régional de Bretagne.

Depuis 40 ans, il y a des constantes dans la mise en œuvre *pédagogique* des actions de formation :

- *l'alternance*, et le lien avec les terrains professionnels comme clé de voûte de la formation professionnelle de futurs travailleurs sociaux,
- *l'analyse de pratique* comme élément fondamental d'un cursus de formation,
- *la personnalisation des parcours*,
- et l'importance des *solidarités d'apprentissage* au sein des groupes en formation.

En 2007 et 2008, l'actualisation de notre Projet associatif, nous a conduits à nous réinterroger à la lumière de notre histoire, à approfondir notre réflexion, à préciser certains points clés de notre engagement : qu'est-ce pour nous aujourd'hui qu'un engagement « humaniste » ? Comment permettre que des hommes et des femmes, réunis autour d'un projet partagé, le fassent vivre et le développent de façon aussi harmonieuse et démocratique que possible, et qu'ils en mesurent ensemble les difficultés pour mieux les résoudre collectivement ?

Nous avons alors écrit que « pour l'AFPE, l'activité de formation ne peut pas être considérée comme une simple « prestation de service » : affirmer que « la personne est au centre de l'attention » et de la formation, c'est admettre que toute décision se construit à partir d'un constant respect pour l'autre. (...) L'histoire, l'expérience, les ressources de chacun sont uniques et de même valeur. *Les mettre en partage, c'est s'enrichir mutuellement* ».

Nous avons ajouté, à cette occasion, que « l'activité de formation a toute sa place au sein de l'Economie sociale. Le secteur de l'Economie sociale place, en effet, la personne au centre du développement économique. Ce secteur est indispensable au fonctionnement démocratique d'une société qui veut devenir plus juste. Il fait naître et vivre de très nombreux services sociaux et médico-sociaux d'intérêt général ».

Pour les responsables que nous sommes, la forme associative (association au titre de la Loi du 1^{er} juillet 1901) est un choix qui permet la participation active de citoyens à une mission d'intérêt général, la définition en commun de conceptions, de projets et d'objectifs qui enracinent et dynamisent l'action, elle permet aussi une relation ouverte avec les réalités sociales et la participation de partenaires de différents horizons.

Sur chaque territoire de vie, les actions d'accueil ou d'accompagnement des enfants, des jeunes et des adultes (plus ou moins avancés en âge) et en situation difficile sont en elles-mêmes constitutives du **tissage du lien social** indispensable aux progrès des personnes et des groupes sur leur lieu de vie. Le travail social permet de prendre en compte, de faciliter et de reconnaître l'innovation, il permet également la création d'espaces de liberté et le **développement du « champ des possibles »** ; c'est une composante à part entière de l'action publique locale.

En tant qu'acteur de l'Economie sociale, l'AFPE se met au service de l'intérêt général et assure la mission de service public qui lui est confiée. C'est en tant qu'association inscrite dans l'Economie sociale qu'elle s'implique dans les réseaux professionnels, associatifs, locaux, régionaux et européens.

De quoi l'avenir de l'AFPE sera-t-il fait ? Notre association, dans des contextes parfois difficiles, a toujours tenu à rester force de réflexion, de proposition et d'action : sur les problématiques

sociales, que nous devons traduire et articuler avec des actions de formation professionnelle efficaces et évaluées, sur le nouveau cadre législatif, qui depuis bientôt cinq ans a confié aux Conseils régionaux (et non plus à l'Etat) le financement des formations sociales initiales, et qui, dans le même temps, dans le même mouvement a facilité l'émergence de nouveaux opérateurs de formation.

Convaincus que nous tenons une place originale par notre utilité et notre responsabilité sociales, convaincus de la nécessité d'une dynamique collective qui soit *une dynamique du changement* au service de la pérennisation de notre projet et de son développement, nous avons décidé, cette année, de faire un pas en avant très significatif dans notre contribution à la dynamique régionale de formation en travail social.

En effet, lors de notre **dernière Assemblée générale, le 23 avril 2009 nous avons décidé de rejoindre le GIRFAS Bretagne** – le Groupe Régional d'Instituts de Formation des Acteurs Sociaux de Bretagne.

Cette décision, aujourd'hui pleinement effective, modifie de façon significative notre manière de regarder et d'appréhender l'avenir.

Ensemble nous pensons mieux parvenir :

- à faciliter la connaissance des différentes pratiques professionnelles,
- à garantir une ouverture à toute la diversité des modèles de l'intervention en travail social,
- à susciter comme il convient la créativité et à stimuler l'innovation,
- à renforcer la coopération transversale et la mutualisation des espaces de ressources et de recherche,
- à faciliter la mobilité professionnelle de nos salariés.

Fédérant nos « forces vives », nous avons l'ambition de mieux servir notre projet.

Dans une vision prospective, peut-être le GIRFAS Bretagne constituera-t-il la fondation d'une « Haute Ecole Professionnelle pour l'Action Sociale » en Bretagne ? En tous cas, notre projet s'inscrit résolument dans la dynamique européenne. Nous avons l'ambition de consolider ainsi notre engagement *au plan régional, européen et international*, pour permettre aux bénéficiaires de formation, aux bénévoles associatifs et aux salariés de nos associations, ainsi que plus généralement à l'ensemble de nos partenaires, de développer leurs compétences au service des solidarités.

**Le Président,
Denis HAMAYON**



La Vie Associative : les travaux du Bureau et du Conseil d'administration.

L'année 2009 aura été rythmée par le travail soutenu du Bureau, du Conseil d'administration et les nombreuses séances de travail entre Président et Directeur auxquelles se sont ajoutées les réunions mises en place dans le cadre du GIRFAS Bretagne : Conseil d'administration, Comité exécutif, séminaires des administrateurs, journée des personnels.

La vie associative a connu en 2009 des arrivées et des départs :

- l'Assemblée générale du 23 avril 2009 a renouvelé, pour une durée de 3 ans, les adhésions de Messieurs BESNIER, HAMAYON ainsi que celles de Madame PEDRON, au titre du Collège des professionnels de l'intervention sociale, et celles de Messieurs JEZEQUEL, NAVARRO et PIVETTE, au titre du Collège des personnes qualifiées ;
- elle n'a pas renouvelé les mandats de Messieurs HAFFRAY et MENOT contraints de démissionner en raison de leurs engagements professionnels ;
- elle a approuvé également la nouvelle adhésion de Monsieur PASSAVANT au titre du Collège des professionnels de l'intervention sociale ;
- comme chaque année a eu lieu en octobre 2009 le renouvellement des représentants des étudiants, à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration, où siègent cette année Mademoiselle BEAUMONT et Monsieur LE VOGUER.

A l'issue de l'Assemblée générale du 23 avril 2009, marquée par l'adoption du projet stratégique et l'adhésion au GIRFAS Bretagne, les deux thématiques majeures de travail des administrateurs ont été l'écriture **des fiches-actions du Projet stratégique** et l'engagement de l'AFPE dans chacune des instances du **GIRFAS Bretagne**.

La Commission financière, constituée de Messieurs HAMAYON, Président, DESDOIGTS, Trésorier, GUYOMARD, membre du Conseil d'administration, du Directeur et de la Directrice administrative et financière s'est également réunie régulièrement afin de préparer la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2009-2011 et améliorer les outils de contrôle de gestion afin de mieux accompagner les administrateurs dans leurs décisions.

Le Bureau se réunit désormais une fois par mois. Ses travaux ont régulièrement été rapportés au Conseil d'administration, qui s'est également réuni depuis la dernière Assemblée générale quatre fois, les 15 juin, 19 octobre, 21 décembre 2009, 30 mars 2010.

La journée des administrateurs du 5 mars 2010 a réuni les membres de notre Assemblée générale, les élu(e)s du personnel titulaires au Comité d'Entreprise et l'équipe de direction autour de l'évolution du contexte des formations en travail social avec la contribution de Monsieur CANY, Directeur de l'UNAFORIS.

Les faits marquants de l'année 2009

L'AFPE, membre du Groupe des Instituts Régionaux de Formation des Acteurs Sociaux de Bretagne (GIRFAS Bretagne)

Le principal évènement de l'année 2009 aura certainement été pour l'AFPE son entrée dans le GIRFAS Bretagne, décidée lors de l'Assemblée générale du 23 avril 2009.

Le GIRFAS Bretagne compte désormais 5 membres : l'ADSEA 29, l'AFPE, ARCADES Formations, l'ARTSB, et le GRIMES. Les actions de formation de ses membres se déploient sur l'ensemble du territoire régional (11 Sites de formation). Des valeurs partagées, des orientations politiques et stratégiques communes, une volonté de cohérence dans la mise en œuvre des formations, une capacité à animer la réflexion des acteurs sociaux sur les problématiques qui sont les leurs : le GIRFAS Bretagne permet de mutualiser l'expertise, d'innover ensemble, dans un esprit d'ouverture à l'ensemble des partenaires de la formation et de l'action sociale.

Installé le 13 mai 2009 dans sa nouvelle composition, le Conseil d'administration du GIRFAS Bretagne (16 membres) inclut comme représentants de l'AFPE Messieurs Yannick BESNIER, Jacky DESDOIGTS, Denis HAMAYON et Bernard PIVETTE. Par ailleurs, un « Comité Exécutif », dont les réunions sont mensuelles, veille à la bonne mise en œuvre des orientations communes. Y siègent pour l'AFPE Messieurs Denis HAMAYON et Jérôme WENZ. Madame Marie LEFEUVRE y participe également, en tant que Directrice des Projets du GIRFAS Bretagne. Enfin, un « Comité Technique » réunit l'ensemble des Directeurs ou Responsables de Site, sous la responsabilité de Monsieur Jean-Vincent TRELLU, Directeur Exécutif du GIRFAS Bretagne.

La prochaine Assemblée générale annuelle du GIRFAS Bretagne, prévue le 2 juin 2010, donnera lieu à Rapport moral et d'activités. Dès à présent, on retiendra, pour l'AFPE, le changement important que représente cet engagement :

- prolongement et approfondissement de travaux déjà engagés antérieurement (sur l'alternance, les sélections, les formations d'aide à domicile, etc...),
- possibilité d'un développement partagé grâce à des mutualisations nouvelles (mise en conformité des formations de niveau III avec le processus de Bologne, « Temps forts » du GIRFAS Bretagne 2009-2010, ...),
- capacité d'être pleinement partie prenante et force de propositions dans les domaines de l'innovation et de la recherche (Comité Régional du Travail Social, Pôle Ressources Régional pour la Recherche en Travail Social...).

Ces perspectives nécessitent aussi un effort d'investissement dans de nouvelles instances de travail qui parfois viennent s'ajouter aux instances anciennes plutôt que s'y substituer.

A ce jour, le GIRFAS Bretagne affirme ses projets et assume une communication forte, sans doute bien repérée sur les terrains professionnels. Mais pour autant, il n'est pas organisme de formation : pour les pouvoirs publics et l'ensemble des partenaires, la lisibilité de cette structuration nouvelle n'est pas totalement acquise. Ainsi, comme souvent dans la conduite du projet associatif, il conviendra de se pencher sur la question des prochaines évolutions à envisager.

La signature de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le Conseil Régional de Bretagne (2009 – 2011)

La signature de cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO 2009 – 2011) entre l'AFPE et le Conseil Régional de Bretagne s'est tenue le 16 septembre 2009, permettant ainsi de fixer pour la période des objectifs précis et mesurables dans les domaines suivants :

- Assurer les formations initiales en travail social (incluant une définition des publics éligibles),
- La communication sur la formation et les métiers,
- L'égalité des chances,
- L'Europe et l'International,
- L'Innovation pédagogique,
- Transversalité et tronc commun,
- La VAE, les passerelles et la sécurisation des parcours de formation,
- La veille,
- La vie étudiante.

Cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs, par ailleurs, valide pour la période 2009-2011 la capacité de formation agréée et financée de l'AFPE pour les formations initiales.

L'AFPE a 40 ans.

Annoncé dès le mois d'avril 2009, ce quarantième anniversaire a été célébré le 25 septembre 2009 au Centre Louis GUILLOUX à Saint-Brieuc, en présence notamment de Madame le Professeur Annamaria CAMPANINI, Présidente de l'Association Européenne des Ecoles de Travail Social (EASSW), de Madame Danielle BOUSQUET, Députée de Saint-Brieuc, de Monsieur Michel MORIN, Vice-président du Conseil Régional de Bretagne, de Monsieur Philippe MESLAY, Vice-président du Conseil Général des Côtes d'Armor, et de plus de deux cents invités du monde de la formation et du travail social.

Ce moment festif a notamment été l'occasion :

- d'une table ronde : « *Mémoires de l'AFPE* », avec le témoignage d'anciens étudiants de l'AFPE aujourd'hui diplômés et engagés dans le travail social et médico-social à différents niveaux de responsabilité,
- d'une conférence-débat sur « *Les formations au travail social en Europe, aujourd'hui et demain* »,
- d'une communication du président, Monsieur Denis HAMAYON sur le thème « *L'AFPE : une histoire, un engagement, un projet* ».

Il a également permis la réalisation d'un film présentant l'AFPE, ainsi que d'une exposition sur l'histoire de l'association et de son développement.

Du projet stratégique aux « Fiches-actions »

En complément du « Projet Pédagogique » (2004) et du « Projet Associatif » (réactualisé en 2008), le « Projet stratégique », adopté par l'Assemblée générale réunie le 23 avril 2009, précise les orientations prises ou à prendre, dans la recherche de la plus grande cohérence possible entre le discours et l'action.

Ce « Projet stratégique » a été décliné en 60 « Fiches-actions », validées par le Bureau du Conseil d'administration, et mises en œuvre à compter de janvier 2010. Il est régulièrement fait état de l'avancement de chacune de ces fiches-actions, notamment lors de la réunion d'Assemblée générale annuelle. Ainsi, au 15 mars 2010 :

- 21 Fiches-actions n'ont pas encore fait l'objet d'un début de mise en œuvre (0),
- 17 Fiches-actions ont été simplement initiées (1),

- 8 Fiches-actions ont été clairement entreprises (2),
- 5 Fiches-actions sont réalisées en bonne part (3),
- 5 Fiches-actions sont quasiment terminées (4),
- 4 Fiches-actions ont été totalement mise en œuvre (5).

On soulignera plus particulièrement la validation d'une Fiche-action spécifique (n° 3.4.1.) sur l'amélioration du pilotage du management et de l'organisation de travail. Placée sous la responsabilité du président et du Bureau, cette Fiche-action voit un début de réalisation par la mise en place de la phase « diagnostic ».

L'amélioration continue de la qualité : vers une certification.

Orientation dont les plans d'actions et échéances ont été confirmés par le Conseil d'administration le 18 décembre 2006, la « Démarche Qualité » est à la fois une démarche d'amélioration continue, et une méthode qui passe par la recherche d'une certification de type ISO 9001 Version 2008.

Tout au long de l'année 2009, les personnels de l'AFPE sont restés mobilisés sur la démarche qualité. La « Journée des administrateurs » du 6 mars 2009 a porté pour une part sur ce thème. Un « audit de certification » en février 2010 a conclu à la nécessité d'un deuxième audit complémentaire, programmé avant la fin de l'année 2010.



GIRFAS Bretagne
14, rue de Maupertuis
29200 BREST
Tél. +33 (0)2 98 42 19 42 • Fax +33 (0)2 98 42 11 86



Bruz
Saint-Brieuc • Mortaix
www.afpe.org



Lorient
Rennes • Vannes-Colpo
www.arcadesformation.fr



Saint-Avé • Ploërmel
www.grimes.fr



Rennes • Lorient
Saint Georges de Reintembault
www.irts-bretagne.fr



Brest-Guipavas • Quimper
www.ites-formation.com



Adhérents AFORTS et GNI, membres UNAFORIS